

Septembre 2017

www.airpaca.org

Bonne qualité de l'air en général mais toujours de nombreuses nuisances

Les bilans mensuels des autres territoires de la région sont disponibles à la rubrique [publications](#) de notre site internet www.airpaca.org

Pour vous désabonner, [cliquer ici](#)

Information

• Agenda : [Journée Méditerranéenne de l'Air – Les ports – le 14 novembre 2017 à Marseille : Inscrivez-vous !](#)

• Dans le cadre de la 3^{ème} [journée nationale dédiée à la qualité de l'air](#) sur les thèmes **air, sport et santé**, Air PACA s'est associé en septembre à plusieurs manifestations dans la région. Dans le territoire, Air PACA était présent le 30 septembre sur la plage du **Jai à Marignane** à l'occasion du [Championnat de France Longe Côte](#).

• **Publications** : Marseille : surveillance de la qualité de l'air dans le métro marseillais en 2016 ; Etat de la qualité de l'air en PACA et dispositif contre la pollution, par la DREAL PACA, l'ARS et Air PACA.

• **Dernières actualités et chroniques du site d'Air PACA** : [Le port de Marseille abat ses cartes contre la pollution de l'air](#) ; [Les algues, une piste pour améliorer la qualité de l'air](#) ; [Voici la semaine ou jamais, soyez mobiles !](#) ; [Bougies parfumées et encens ne diffusent pas que des bonnes odeurs ...](#) ; [Préserver l'air autour des Ports : informer pour agir](#) ; [Deux députés de Marseille s'engagent pour la qualité de l'air](#).

• **55 signalements de nuisances** recensés dans le territoire, liées à des **gènes olfactives** : Arles, Châteaurenard, Tarascon, Istres, Port-de-Bouc, Martigues, Sausset-les-Pins, Ensues-la-Redonne, Vitrolles et Rognac.

[Pour enregistrer une plainte : www.sro-paca.org rubrique « Signalez une gêne ».](#)

Qualité de l'air majoritairement bonne

La qualité de l'air du territoire a été **majoritairement bonne**, de 60% à 73% du temps suivant les zones.

En tout **début de mois**, la qualité de l'air a été **moyenne à médiocre** dans l'ensemble du territoire liée aux **niveaux d'ozone** encore élevés à cette période de l'année.

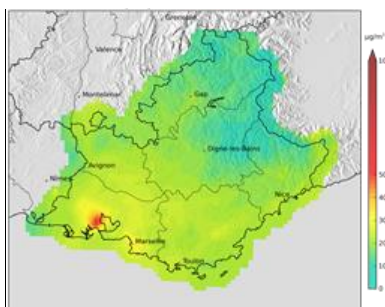
En **fin de mois**, une **nouvelle dégradation** de la qualité de l'air est apparue, en lien cette fois aux niveaux en **particules fines (PM10)** d'origine diverses.

La qualité de l'air a été **mauvaise durant 1 journée**, le 26 septembre à **Fos-sur-Mer** liée à un **phénomène localisé de pollution aux particules fines d'origine industrielle** avec des répercussions observées à Port-Saint-Louis-du-Rhône et jusqu'à Istres et Miramas.

Le **risque allergique** lié à une exposition aux **pollens** a été **faible à moyen** au cours du mois. Air PACA diffuse chaque semaine [l'indice pollinique](#) du [RNSA](#).



Aucun épisode de pollution d'ampleur départementale



Concentrations journalières en PM10
le 26 septembre 2017

[visualisez les cartes régionales](#)

• Durant les **derniers jours du mois**, les **taux de particules ont augmenté** avec des apports d'origine désertique (vent de secteur Sud) venant s'ajouter aux rejets des émissions locales. **Des niveaux dépassant le seuil réglementaire journalier ont été observés** : 52 µg/m³ dans le centre-ville de Marseille le 29/09, 53 µg/m³ sur le bassin de Gardanne le 30/09 et 58 µg/m³ le 26/09 à Fos-sur-Mer. Ces épisodes localisés de pollution en particules fines ont parfois dépassé le [seuil d'information-recommandations](#), mais **sans déclencher des procédures préfectorales départementales** (les critères de surface et de nombre d'habitants concernés dans le département n'ont pas été atteints).

Rappel : seuil d'information-recommandations (180 µg/m³/h pour l'ozone et 50 µg/m³/j pour les particules).

Critères d'un épisode de pollution : 25 km² (département) et 100 km² (région) et/ou 10 % de la population du département

• **Aucun dépassement** de seuil réglementaire dans le territoire pour le **dioxyde de soufre (SO₂)** et le **dioxyde d'azote (NO₂)**.

[Que faire lors d'un épisode de pollution ? tous les bons gestes en cliquant sur ce lien](#)



contact.air@airpaca.org

www.airpaca.org

Siège social
146, rue Paradis - « Le Noilly Paradis »
13294 Marseille Cedex 06
Tél. 04 91 32 38 00 - Fax 04 91 32 38 29

Établissement de Martigues
Route de la Vierge
13500 Martigues
Tél. 04 42 13 01 20 - Fax 04 42 13 01 29

Établissement de Nice
333, Promenade des Anglais
06200 Nice
Tél. 04 93 18 88 00 - Fax 04 93 18 83 06